

JANVIER 2024



focus du mois

LA COLLECTE DES DÉCHETS À PARTIR DE 2024

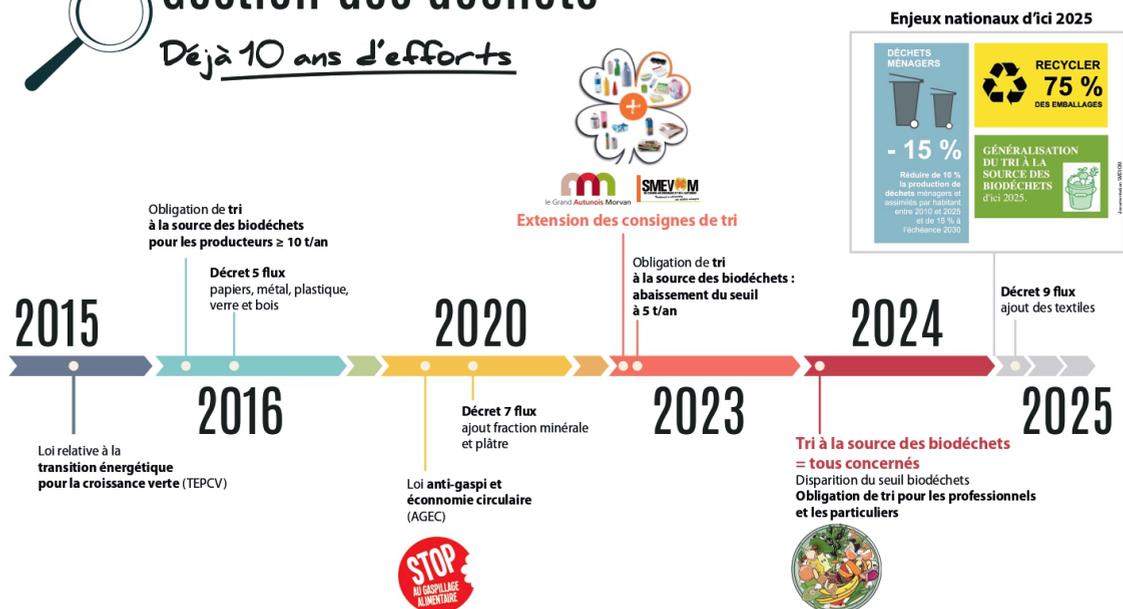


LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

La loi relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte (TEPCV), adoptée en août 2015 et complétée par la loi contre le Gaspillage et l'Économie Circulaire (AGEC) en février 2020 précise les grandes étapes ci-dessous.

Gestion des déchets

Déjà 10 ans d'efforts



L'ÉTAT DES LIEUX SUR LE TERRITOIRE GAM

HORS SIRTOM DE CHAGNY

- ♦ Printemps 2022 : harmonisation du code couleur des poubelles et des points d'apport volontaire (PAV)
- ♦ 1^{er} janvier 2023: extension des consignes de tri (ECT)
- ♦ Généralisation du compostage collectif (en pieds d'immeubles, de quartiers et d'établissements) associé à la volonté de chacun via le compostage individuel.

Aujourd'hui :

- 51 placettes de compostage partagé
- 24 placettes de compostage d'établissement (écoles, cuisine centrale, hébergements touristiques).

[Carte interactive des PAV du territoire consultable ICI](#)

État des lieux du territoire

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN

> assure la collecte et le transfert des déchets pour 41 communes

SECTEUR URBAIN

Autun

SECTEUR RURAL

Anost
Antully
Auxy
Barnay
Brion
Broye
Charbonnat
Chissey-en-Morvan
Cordesse
Curgy
Cussy-en-Morvan
Dettey
Dracy-St-Loup
Étang-sur-Arroux

Igornay
La Boulaye
La Celle-en-Morvan
La Chapelle-sous-Uchon
La Comelle
La Grande-Verrière
Laizy
La Petite-Verrière
La Tagnière
Lucenay - l'Évêque
Mesvres
Monthelon
Reclèsne
Roussillon-en-Morvan

Saint-Didier-sur-Arroux
Saint-Eugène
Saint-Forgeot
Saint-Léger-sous-Beuvray
Saint-Martin-de-Commune
Saint-Nizier-sur-Arroux
Saint-Prix
Sommant
Tavernay
Thil-sur-Arroux
Tintry
Uchon



> gère 4 déchèteries communautaires



Autun
Étang-sur-Arroux
La Celle-en-Morvan
Reclèsne



le Grand **Autunois** Morvan



LE SMEVOM

Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères

> assure le traitement et la valorisation des déchets sur le territoire du Charolais Brionnais et de l'Autunois



LES OBJECTIFS

Deux objectifs principaux conditionnés par une démarche citoyenne :

- ♦ Maintien d'un bon niveau de service
- ♦ Maîtrise des coûts et de la taxe d'ordures ménagères

Grâce à des leviers :

- ♦ Optimisation de la collecte par la réduction des fréquences de ramassage et la refonte des circuits de passage.

- ◆ Baisse du tonnage des ordures ménagères par le tri



**RÉDUISONS
NOS DÉCHETS**
ÇA DÉBORDE
et ça coûte cher...

RÉDUIRE LES DÉCHETS LIMITER L'IMPACT ÉCOLOGIQUE



prévention

- ✓ informations aux usagers
- ✓ sensibilisation des scolaires
- ✓ lutte contre le gaspillage
- ✓ réemploi, don, réparation
- ✓ compostage

gestes de tri

- ✓ consommation éco-responsable
- ✓ tri systématique

règlementation

- ✓ application des lois
- ✓ contrôle et verbalisation

LES OUTILS AU SERVICE DE NOTRE TERRITOIRE

HORS SECTEUR GÉRÉ PAR LE SIRTOM DE CHAGNY

- ◆ La collecte en porte à porte en secteur urbain ou en PAV en secteur rural
- ◆ Les déchèteries
- ◆ Les placettes de compostage
- ◆ Le tri :
 - en secteur urbain: continuité du service en bac jaune avec augmentation de la fréquence de ramassage
 - en secteur rural : tri en PAV avec renforcement du déploiement de ces bornes.

Ces PAV seront déployés en concertation avec les maires pour un budget total de 160 000€.





[Cliquez ICI pour en savoir plus sur nos déchèteries](#)

QUELQUES CHIFFRES POUR COMPRENDRE

Que contiennent encore nos poubelles ?

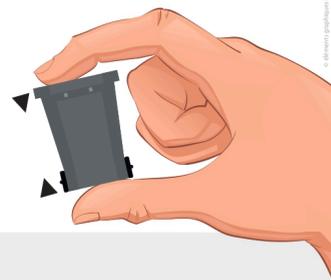
Composition des ordures ménagères

poids moyen traité par le SMEVOM par habitant du GAM (hors SIRTOM) en 2022



environ **78 %** du contenu est recyclable ou valorisable

ENSEMBLE, TRIONS + ET RÉDUISONS NOS DÉCHETS

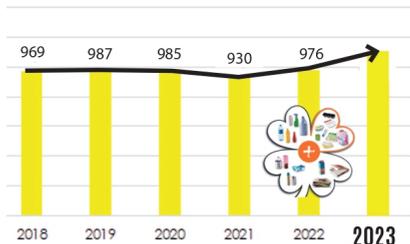


Évolution des tonnages collectés

collectes assurées par le GAM sur le territoire (hors SIRTOM) exprimé en tonnes

Des efforts qui commencent à payer

Emballages et papiers



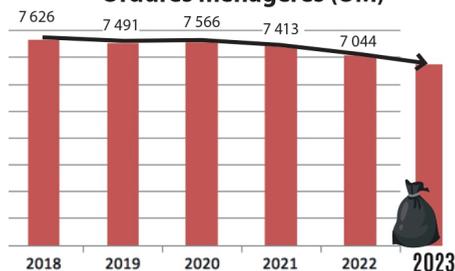
Passage au 1^{er} janvier 2023 à l'Extension des Consignes de Tri (ECT) sur tout le territoire, collecte en porte-à-porte (PAP) et en point d'apport volontaire (PAV).

2022/2023 + 11,18 %

Tous les emballages et les papiers se trient



Ordures ménagères (OM)



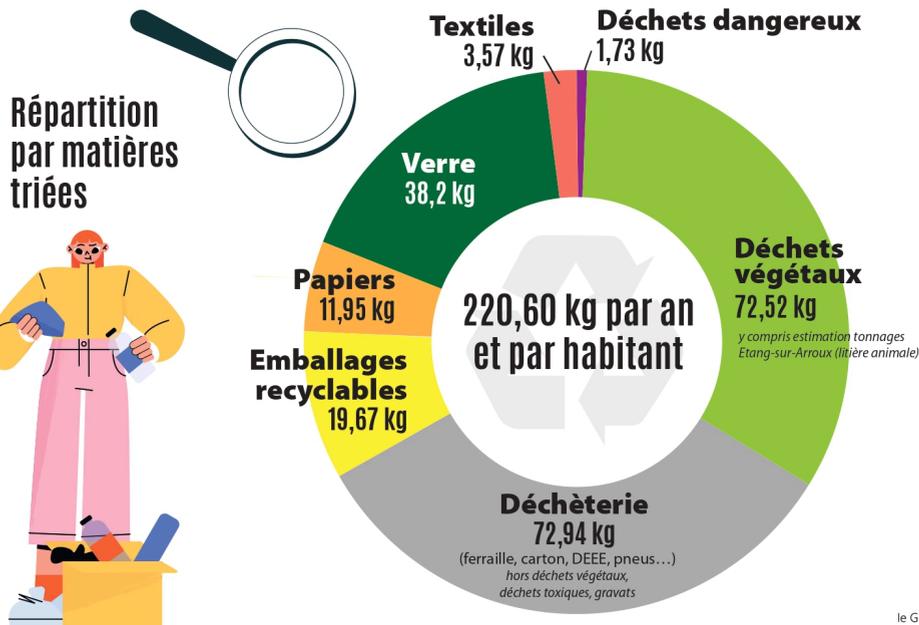
6 177 tonnes* d'ordures ménagères enfouies en 2023 (*total sur les 10 premiers mois de l'année) évolution à la baisse

2022/2023 - 9,2 %

⚠ Le coût du transfert et du traitement des OM à presque doublé en 10 ans ! en 2024 le coût d'enfouissement des déchets s'élèvera à 230€ la tonne

Part des déchets recyclés ou valorisés en moyenne par an et par habitant sur le territoire

(hors SIRTOM) en 2022



Répartition par matières triées



le Grand Autunois Morvan

LE TRI CE N'EST PAS COMPLIQUÉ

Cliquez ICI pour retrouver toutes les consignes de tri



Tous
LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



Plus d'infos, TÉLÉCHARGEZ
l'appli  Guide du tri



DES ÉLUS ET DES AGENTS **À VOTRE ÉCOUTE ET À VOTRE DISPOSITION**

Nos deux élus en charge de la compétence "déchets" sont:

- Dominique Commeau
- Michel Ménager



Dominique COMMEAU
Vice-président
en charge des déchets
Maire d'Etang-sur-Arroux



Michel MENAGER
Délégué communautaire
en charge des déchets
Maire de Laizy

Le pôle environnement est composé de :

- Lydie et Sébastien, techniciens
- Charlène, ambassadrice du tri
- 22 agents de collecte
- 7 agents dans les déchèteries et au service de la population pour les demandes de bacs...



**Lydie
GUEUGNEAU**

**Sébastien
GUEUGNEAU**

**Charlène
LAURENT**

Pour les contacter : 03 85 86 64 65

**lydie.gueugneau@dstautunois.fr
sebastien.gueugneau@dstautunois.fr
charlene.laurent@dstautunois.fr**

**Retrouvez toutes les démarches en ligne (demande de bacs...),
calendrier des collectes, consignes de tri, informations aux
particuliers et aux professionnels en cliquant ICI**

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter:

[Cliquez ici pour vous désinscrire.](#)

Communauté de communes du Grand Autunois Morvan
7 route du Bois de sapin
71400 AUTUN

Toute l'info 24h/24
www.grandautunoismorvan.fr



Your Company © 2020 | [Contact](#) | [Legal Notice](#) | [Privacy Policy](#)